

OFFRE D'EMPLOI

Technicien métal et maintenance des bâtiments

Titulaire (à défaut contractuel)

Cadre d'emploi de recrutement : Adjoint technique

Plein temps (35h/semaine)

Recruteur :

L'école des Beaux-Arts de Marseille (ESADMM) forme des créateurs, artistes et designers en délivrant des diplômes nationaux de grade Master 2. Elle accueille chaque année environ 400 étudiants, dont un quart d'étudiants étrangers. L'école des Beaux-Arts de Marseille est un établissement d'enseignement supérieur public (depuis le 01 janvier 2012) habilité par le ministère de la Culture, et soutenu par la Ville de Marseille. L'École a été créée en 1752. Elle est installée depuis 1969 sur le campus de Luminy dans un ensemble architectural conçu par René Egger et classé « Patrimoine architectural du XXe siècle ». Membre de Marseille-expos, de l'ANdEA, et du Réseau des écoles supérieures d'art de Provence-Alpes-Côte-D'azur et Monaco. L'établissement public de coopération culturelle compte 110 agents et un budget de 7 millions environ.

L'ESADMM prépare aux diplômes nationaux suivants :

- Diplôme National d'Art -DNA (bac + 3), option art et option design,
- Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique -DNSEP (bac + 5), option art et option design.

Missions : Le technicien métal intervient dans deux services de l'école, pour assurer deux types de mission :

Au sein de l'équipe de la régie technique, l'agent polyvalent du bâtiment :

- participe au maintien en bon état de fonctionnement des bâtiments et des installations techniques ;
- effectue les travaux d'entretien de premier niveau dans un ou plusieurs corps d'état du bâtiment, et notamment dans le domaine de la métallerie / serrurerie.

À titre principal, l'agent est amené à effectuer la maintenance, l'entretien et le dépannage des bâtiments dans tous les corps d'état : électricité, plomberie, peinture, maçonnerie, menuiserie, carrelage, etc. Il exécute les travaux courants de rénovation et d'aménagement intérieur. Il réalise les travaux en matière de métallerie / serrurerie.

En outre, il doit exercer un contrôle visuel des bâtiments, tester le fonctionnement des équipements pour comprendre l'origine d'un dysfonctionnement, panne ou désordre et peut proposer les travaux à effectuer pour y remédier.

À titre complémentaire, il assure le nettoyage de certains espaces, et le convoiement et la manutention d'œuvres et travaux dans l'École et en dehors de celle-ci.

Au sein de l'équipe pédagogique de l'école, et en liaison avec les professeurs et l'assistant d'enseignement de l'atelier métal, le technicien métal :

- Assure le bon fonctionnement de l'atelier (équipement et matériel) ;
- Assiste individuellement et collectivement les étudiants dans l'atelier pour la réalisation de leurs projets ;
- Fait appliquer les règles de sécurité de l'atelier.

Activités :

- Effectuer les travaux courants se rapportant à l'entretien des bâtiments et équipements ; (maçonnerie, plâtrerie, peinture, électricité, plomberie, chauffage, menuiserie, ...) et notamment ceux en matière de serrurerie/métallerie ;
- Assurer des chantiers de rénovation ;
- Détecter et dépanner les divers dysfonctionnements de différents matériels ;
- Détecter les dysfonctionnements du bâtiment et de ses installations techniques ;
- Respecter et faire respecter les normes et techniques de mise en œuvre des matériaux et matériels ;
- Lire et comprendre une notice d'entretien ;
- Assurer la maintenance courante de l'outillage ;
- Nettoyer et entretenir les outils et équipements mis à disposition ;
- Appliquer et faire appliquer les règles et consignes de sécurité liées aux travaux en cours dans les bâtiments ;
- Nettoyage des espaces extérieurs de l'école (espaces verts) ;
- Assister les étudiants et jeunes diplômés pour le convoiement et la manutention d'œuvres et pièces dans l'École et en dehors de celle-ci.
- Assister les étudiants d'année 1 à 5, dans la réalisation de leurs projets : accueillir, comprendre le projet, conseiller et aider à la réalisation, en concertation avec l'assistant d'enseignement de l'atelier.
- Respecter et faire respecter les consignes de sécurité de l'atelier, relatives aux EPI, au fonctionnement des machines et au travail du métal.

Profil :

- Capacité à diagnostiquer et contrôler les différents problèmes ;
- Aptitude à appliquer et faire appliquer les règles de sécurité relatives aux outils et produits ;
- Capacité à effectuer les travaux courants liés l'entretien des bâtiments (maçonnerie, plâtrerie, peinture, électricité, plomberie, chauffage, menuiserie,...) ;
- Connaissances des règles d'hygiène et de sécurité ;
- Expérience et/ou formation en métallerie/serrurerie ;
- Maîtriser les techniques de mises en œuvre telles que : le martelage, forgeage, assemblage à froid et à chaud
- Maîtriser au minimum deux de ces trois techniques de soudage :TIG, MIG, ARC ;
- Maîtriser la transformation des métaux (**acier, cuivre, inox, aluminium**) en profilé ou en tôles avec différents outils ;

- Maîtriser l'utilisation des outils de l'atelier : cintreuse à galet, guillotine, scie à ruban, chalumeau découpeur acétylène/oxygène, meuleuse, soudeuse par point, perceuse à colonne, backstand, cisaille, plieuse, plasma, enrouleuse, travail de la forge et enclume.
- Capacité à évoluer dans un contexte d'enseignement supérieur, à comprendre et traduire techniquement les projets étudiants, à encourager des logiques d'expérimentation des matériaux dans le respect des règles de sécurité.
- une connaissance de la création contemporaine et de ses réseaux seraient bienvenue
- Respect des consignes ;
- Sens de l'organisation, de la méthode
- Endurance physique ;
- Organisation et implication ;
- Ponctualité ;
- Capacité à travailler en équipe et en complémentarité avec les autres agents de l'école ;
- Cadre d'emploi de recrutement (et rémunération) : Adjoint technique territorial ;
- Permis B obligatoire.

Dépôt des candidatures :

La candidature doit être transmise **avant le 24/01/ 2020** à :

Madame La Présidente
ESADMM
184 avenue de Luminy
CS 70912
13288 Marseille Cedex 9

La lettre de candidature doit être accompagnée d'un CV, du dernier arrêté de situation administrative et des 3 dernières évaluations (pour les agents fonctionnaires), des 3 dernières fiches de paie.
La fiche de poste est à consulter sur le site de l'ESADMM. Le poste est à pourvoir le plus tôt possible.

Contact

Sophie Poujol, Responsable des Ressources Humaines
spoujol@esadmm.fr
04-91-82-83-22